

## Séance du 10 juillet 2017

Présents : FAIVRE Jean-Pierre, SERRUROT François, FEVRE Corinne, BAUDARD Didier, LABOUROT Céline, BUCHAILLOT Thierry, PESENTI Bruno, HUMBLOT Yves, PRUNEAUX Andrée, LAPLACE Jean-Louis, VIELLARD Benoit,

### **ATTRIBUTION MARCHE VOIE ACCES ZONE ARTISANALE :**

Le Conseil Municipal :

- VALIDE la décision de la commission d'appel d'offres du 10 juillet 2017 concernant le choix de l'entreprise SJE pour la création d'une voie d'accès à la zone artisanale, pour un montant de travaux de 232 937 € HT.
- AUTORISE M. le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

### **TRAVAUX ACCESSIBILITE : DEMANDE DE SUBVENTION ESTJ :**

Le Conseil Municipal :

- Accepte les devis suivants pour la réalisation des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux :
  - ✓ Entreprise LABANTI : 3 927.56 € HT
  - ✓ FROIDIVERS SERVICES : 824.00 € HT
  - ✓ VIA SYSTEM : 6 454.50 € HT
  - ✓ SARL BEAUBOIS : 3 872.00 € HT
  - ✓ Menuiserie JULITA : 1 234.40 € HT
- Sollicite, pour ces travaux, une subvention du Conseil Départemental, au titre de l'ESTJ, au taux de 20 %.
- Approuve le plan de financement suivant :
  - En dépenses :
    - ✓ Travaux accessibilité : 16 312.46 € HT
  - En recettes :
    - ✓ Subvention ESTJ 20 % : 3 262.49 €
    - ✓ Fonds propres : 13 049.97 €
    - ✓

### **MISE EN PLACE NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE PERSONNEL COMMUNAL :**

Le Conseil Municipal décide :

- De mettre en place le régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour le personnel des filières administrative et médico-sociale, titulaires et contractuels, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.
- De maintenir, à titre individuel, au personnel de la filière technique, le bénéfice de l'Indemnité d'Exercice des Missions des Préfectures (IEMP).

### **RENOUVELLEMENT CONVENTION MISE A DISPOSITION TERRAIN DE FOOTBALL ET VESTIAIRES :**

Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention de mise à disposition du terrain de football et des vestiaires à l'Association sportive de football de GEVRY.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Le Conseil Municipal accepte le devis d'un montant de 799, 71 € TTC pour l'achat de livres scolaires.
- Corinne FEVRE donne le compte rendu du dernier conseil d'école.
- Bruno PESENTI donne le compte rendu du comité de pilotage de la future voie verte (Ancienne voie Jules Grévy)
- La vente des brioches au profit de l'APEI aura lieu du 2 au 8 octobre 2017.

Séance levée à 21 H 00.

LE MAIRE, Jean-Pierre FAIVRE